Rapport annuel de mission Année 2012

0. Contrat, prise de poste, définition de mission

- 0.1.- Ma lettre de mission a été signée le 16 novembre 2011, pour un contrat démarrant le 1^{er} décembre. La prise de poste, qui était prévue à l'origine en février 2012, a été retardée notamment en raison de la longueur de délivrance des passeports de service. Elle a eu lieu le 14 avril 2012, dans un contexte budgétaire qui a fortement évolué entre temps : réduction de l'enveloppe restant sur le projet de 55%, le solde étant principalement dédié aux engagements en cours. La dimension de chef de projet s'est trouvée modifiée du fait de l'absence de moyens à programmer.
- 0.2.- Le retard de prise de poste s'est révélé finalement une opportunité pour permettre à Khankham prendre pleinement sa dimension de directeur, pendant les 6 mois qui se sont écoulés entre le départ du premier assistant technique et mon arrivée. Le Poste a veillé de maintenir cet acquis et m'a demandé de me positionner en conseiller et en soutien de Khankham.
- 0.3.- Il a fallu construire cette nouvelle relation, apprendre à travailler ensemble et redéfinir le partage des tâches. Au bout de trois mois, le mode de fonctionnement entre Khankham et moi a fonctionné sans difficultés et a débouché sur une confiance et une solidarité grandissantes.
- 0.4.- Ma lettre de mission d'origine, qui était largement calquée sur celle de mon prédécesseur s'est avérée relativement obsolète compte tenu des modifications budgétaires et des changements sur le terrain. Le Poste a profité de l'entretien annuel d'évaluation qui a eu lieu le 31 mai, pour redéfinir les priorités de ma mission, dans les termes suivants :

- Assurer la conduite à terme du projet FSP en cours

- 1. Volet administration : clôture budgétaire, remise du matériel inventorié, solde comptable, gestion prévisionnelle de la dernière tranche, accompagnement des boursiers
- 2. Volet politique ; organisation du dernier comité de pilotage
- 3. Achèvement des produits livrables : Fin des travaux de restauration, édition de trois ouvrages
- 4. Volet communication : assurer la visibilité du projet français sur le site
- 5. Volet évaluation : produire un rapport d'évaluation interne en l'absence d'évaluation externe

- Préparation d'un nouveau FSP

- 1. Définir la proposition de contenu du projet et les engagements de la partie laotienne conjointement avec la direction du DPV.
- 2. Consulter les partenaires et identifier les co-financeurs potentiels.
- 3. Contribuer à la réflexion du Poste sur la définition de la stratégie du secteur patrimoine/aménagement/tourisme et inscrire le FSP dans cette stratégie

- Assistance et conseil auprès de la direction du DPV

- 1. Contribuer au renforcement des compétences internes du DPV techniques (urbanisme), managériales (gestion de projet) et comptables (gestion budgétaire en vue de l'accroissement de l'autonomie du service)
- 2. Aide au DPV pour lever les conditions suspensives préalables à la mise en œuvre du PADUI 2.

- Veille stratégique sur l'évolution des acteurs et la protection du site

- 1. Se tenir informé de l'évolution des acteurs sur le site et de leurs projets : unesco, partenaires internationaux, acteurs publics de la province et du district, acteurs privés
- 2. Exercer une veille sur les travaux et transformations en cours susceptibles d'avoir un impact sur la protection du site

1. Conduite à terme du projet FSP en cours

1.1.- Volet administration : clôture budgétaire, remise du matériel inventorié, solde comptable, gestion prévisionnelle de la dernière tranche, accompagnement des boursiers

- Les actions d'ordre administratif de clôture du FSP ont été largement avancées tout au long de l'année. Elles ne pourront s'achever définitivement qu'au début de l'année 2013, après la clôture des comptes 2012 par le Poste et après que le budget du DPV soit épuisé. Le travail s'annonce minutieux en raison de la nécessité de reventiler les factures en fonctions des actions prévues dans le FSP.
- Dès le mois de mai, j'ai habitué le DPV a faire un exercice de prévision budgétaire, car au rythme où allaient les dépenses courantes, on n'aurait pas pu tenir jusqu'à l'inauguration. J'ai organisé un comité de pilotage technique qui s'est tenu le 19 juin et a permis d'entériner le cadrage de la fin de gestion du projet. Le régime d'économies mis en place a permis de passer l'année 2012.
- J'ai assuré un lien continu avec Amponh pour l'aider à partir en formation en France; j'ai notamment fait le lien avec son école dans un contexte où il a rencontré des difficultés. Je prévois alors de préparer son retour anticipé et de le réorienter au courant de l'année 2013.
- Je suis en relation avec l'école du patrimoine de Siem Reap pour sélectionner les boursiers et intégrer cette formation dans leur parcours professionnel.

1.2. - Volet politique ; organisation du dernier comité de pilotage

- Après avoir été repoussés, l'inauguration du porche restauré et le comité de pilotage de clôture se sont finalement tenus le 6 décembre en présence de l'ambassadeur, du vice-ministre de la culture et du vice-gouverneur. Un bilan quasi-définitif du FSP a pu être fait à cette occasion et la discussion s'est ouverte sur les perspectives futures.
- J'ai planifié en détail les tâches, mais la dernière semaine a été laborieuse en raison de l'absence de Khankham due au décès de son père.

1.3.- Achèvement des produits livrables : Fin des travaux de restauration, édition de trois ouvrages

- La pose de la dernière pierre a été achevée le 18 juillet, mettant fin définitivement à la restauration du porche d'entrée du palais sud. Le succès touristique de cette restauration s'est fait sentir immédiatement. Le fond de plan du porche restauré est devenu un cadre prisé des touristes, pour se faire prendre en photo.
- L'édition et la livraison des ouvrages a été particulièrement fastidieuse. Les traductions en lao n'ont pas abouti et ont été remplacées par l'anglais. Le premier ouvrage édité, le guide des collections, présente une médiocre qualité de flashage et d'encollage. L'ouvrage de l'EFEO a du être ré-imprimé en totalité avec un second imprimeur. Au final les premiers exemplaires des trois livres sont arrivés juste le jour de l'inauguration. Il reste encore, début 2013, à faire livrer à Vat Phu le stock restant et à mettre au point le contrat de diffusion avec la librairie Monument Book.

1.4.- Volet communication : assurer la visibilité du projet français sur le site

- Pour assurer la visibilité du projet sur le site une plaque a été posée sur une borne en pierre devant le porche restauré; un panneau récapitulatif du FSP a été posé à l'entrée du musée et une banderole provisoire a été placée pour l'inauguration de façon à apparaître dans les reportages télé et vidéo. Là encore, rien n'a été simple avec les fournisseurs locaux. Par exemple il a fallu faire refaire le panneau exposé au musée pas moins de six fois pour arriver à un résultat acceptable.

- L'événement de l'inauguration du porche et la clôture du FSP ont été couverts par la presse française et laotienne. 10 journalistes étaient présents. Des articles sont parus dans Le Rénovateur (français), Vientiane Times (anglais) et la presse laotienne. Un reportage est passé au journal télévisé laotien.
- L'ambassade a commandé un reportage vidéo pour qu'il soit mis en valeur le site web de l'ambassade et à Vat Phu.
- L'action de la France dans les restaurations de Vat Phu apparaît dans trois reportages télévisés français. Le premier a été réalisé par la chaîne France Ô. Le second, produit par France 3, est réalisé en deux parties ; la première a été tournée en décembre 2012 ; la seconde est prévue en février 2013. Le troisième reportage, de la chaîne Arte, est programmé pour début 2013.

1.5.- Volet évaluation : produire un rapport d'évaluation interne en l'absence d'évaluation externe

- Le volet d'évaluation interne a été avancé tout au long de l'année. Il reste encore à inclure les derniers éléments concernant les chiffres du tourisme de 2012 et les éléments de clôture comptable.
- Au mois de septembre Danièle Wosny a proposé d'envoyer également un expert extérieur pour procéder à une évaluation. Finalement le Département à envoyé Paul Trouilloud, ABF, début décembre. Il était présent pendant la cérémonie de clôture du FSP et a pu s'entretenir sur place avec tous les acteurs. Il a envoyé son pré-rapport le 27 janvier 2013.
- Le Poste attend une évaluation dans les formes officielles du dispositif d'évaluation de la fin d'un FSP, ce qui ne correspond pas à la commande d'origine, davantage technique, ni aux compétences de base de Paul Trouilloud. Au final, il faudra composer avec le rapport interne que j'ai réalisé et les compléments d'expertise technique envoyés par Paul Trouilloud et Pierre Pichard (EFEO).
- Sur le fond, pratiquement toutes les actions prévues dans le FSP ont été réalisées, à l'exception de la création du comité de coordination internationale, faute d'accord politique de tous les partenaires sur ce point. L'Unesco lui-même a fait savoir qu'il ne souhaitait pas reproduire un dispositif semblable à celui qui existe à Angkor. Plusieurs réunions internationales ont néanmoins permis l'instauration d'un début de dialogue entre techniciens.
- L'évaluation fait ressortir un bilan en demi teinte, qui salue les progrès importants réalisés par l'équipe du DPV, mais souligne aussi la faiblesse des compétences face à la hauteur des défis restant sur l'ensemble du périmètre Unesco. L'évaluation est en phase avec l'expertise ICOMOS ICCROM réalisée au mois de février, laquelle décrit les objectifs restant à atteindre. L'expertise de Paul Trouilloud souligne en outre la fragilité de certains acquis.

2. Préparation d'un nouveau FSP

2.1.- Définir la proposition de contenu du projet et les engagements de la parie laotienne conjointement avec la direction du DPV

- J'ai sollicité une réunion au MAE à Paris début septembre pour préparer les conditions et faire préciser les attentes vis à vis d'un second FSP. Le nouvel ambassadeur Yves Carmona a participé à cette réunion avant même sa prise de poste.
- Le mois suivant, la demande initiale de déposer une fiche de prise en considération pour mars 2013 a été avancée. La FPC a été déposée fin novembre 2012 et est

passée en comité d'examen le 12 décembre. J'ai pu mobiliser Khankham et Viengkeo, mais compte tenu des délais, il n'y a pas été possible d'associer davantage d'acteurs locaux. Un travail plus approfondi restera à faire au moment du dépôt du rapport de présentation.

<u>2.2.- Consulter les partenaires et identifier les co-financeurs potentiels</u>

- Les co-financeurs potentiels mobilisés pendant le court délai de préparation sont l'EFEO et le département musées de l'Unesco.
- Au moment du dépôt de la FPC, le dossier comportait peu d'informations sur l'engagement de coopérations décentralisées. J'ai profité des vacances, fin décembre, pour faire le point avec les trois projets de collectivités Chinon, Région Bretagne, Région Languedoc-Roussillon -, qui sont toutes partantes, mais avec des degrés de préparation différents. Seul Chinon est quasiment prêt et prévoit d'envoyer son équipe pour une première mission en avril 2013. Je reste en contact avec les autres collectivités pour les aider à préparer leur engagement.

2.3.- Contribuer à la réflexion du Poste sur la définition de la stratégie du secteur patrimoine/aménagement/tourisme et inscrire le FSP dans cette stratégie

- Le travail de construction de la FPC a donné lieu à des va-et vient fructueux avec le Poste qui contribuent à préciser le modèle de croissance, combinant patrimoine et développement, que la France souhaite promouvoir dans les grands sites du Laos.

3. Assistance et conseil auprès de la direction du DPV

3.1.- Contribuer au renforcement des compétences internes du DPV techniques (urbanisme), managériales (gestion de projet) et comptables (gestion budgétaire en vue de l'accroissement de l'autonomie du service)

- L'équipe des ingénieurs et architectes dispose aujourd'hui d'une maîtrise suffisante des savoirs faire et des outils cartographiques informatisés pour répondre aux besoins en matière de plan d'urbanisme. J'ai commencé à faire lever des plans de zonage, complétés par des visites de contrôle sur le terrain, pour faire suite à l'avant-projet de plan et de réglement que j'avais dressé en 2010 avec Aphisayadeth et dont le principe avait été approuvé par la province. Cet exercice interne au DPV atteint sa limite en raison de l'absence d'échanges avec les autres services de la province, en attendant la décision de révision officielle du plan d'urbanisme.
- Je réalise régulièrement avec Khankham et Malaysi, la comptable, des exercices de suivi budgétaire et de projection prévisionnelle. Je travaille aussi avec Khankham sur la mise à jour de l'organigramme et la gestion prévisionnelle des effectifs. Mes partenaires sont très intéressés par ces approches prévisionnelles, mais ne les pratiquent pas encore spontanément. D'après Bounnhang, le directeur de Luang Prabang, qui est venu en visite cet été, le DPV a encore beaucoup de retard en capacité de gestion de projet, comparé au DPL.
- J'ai également aidé Khankham à préparer sa demande de budget auprès de la province, à rendre clair et lisible l'historique et les besoins de ressources. Grâce à cette démarche, la province avait accepté d'augmenter les ressources de façon à assurer l'autonomie du DPV, dans la perspective de la fin du FSP. Malheureusement ces efforts ont été annulés au mois de novembre par une décision soudaine de réduction de tous les budgets de fonctionnement pour compenser l'augmentation des salaires, décidée par l'Etat.

3.2.- Aide au DPV pour lever les conditions suspensives préalables à la mise en œuvre du PADUL 2.

- J'ai aidé Khankham à préparer la levée des conditions suspensives du PADUL. A la fin de l'année, le travail de préparation technique est terminé. On attend la signature politique du gouverneur et du vice-premier ministre. En particulier j'ai favorisé les échanges avec l'AFD et accompagné l'AFD pendant ses deux visites à Champassak en cours d'année et j'ai suscité la réunion finale du 7 décembre au siège de la province consacrée au lancement du PADUL2.
- En ce qui concerne les travaux de restauration prévus dans le cadre du PADUL2 j'ai suscité un rapport d'expertise de l'EFEO et j'ai rédigé un rapport de propositions, en collaboration avec le DPV, en vue d'amender le choix initial. Une mission de l'AFD est prévue début 2013 pour valider ces propositions de modifications.

4. Veille stratégique sur l'évolution des acteurs et la protection du site

4.1. -Se tenir informé de l'évolution des acteurs sur le site et de leurs projets : Unesco, partenaires internationaux, acteurs publics de la province et du district, acteurs privés

- Je tiens le Poste informé des évolutions sur le terrain par e-mail, puis j'envoie au Poste un rapport mensuel ou bimestriel (aide mémoire) qui récapitule toutes les actions en cours dans ma mission, ainsi que les informations de terrain sur les acteurs locaux, les autres coopérations internationales et les éléments qui peuvent impacter la protection du site.
- Parmi les éléments marquants de l'année, on notera le rapport de l'expertise ICOMOS-ICCROM (déjà cité), qui a servi de document préparatoire au 36^e comité de l'Unesco à Saint-Pétersbourg. Le rapport fait le tour des recommandations relatives au site, hormis l'absence notable de mise en garde sur l'augmentation des déblais et remblais et de la croissance significative des constructions depuis deux ans dans les zones de protection archéologique. Le rapport entérine l'achèvement de la route, moyennant quelques recommandations.
- La communication de l'Unesco avec l'Ambassade de France semble se limiter à des visites de courtoisie. L'Unesco ne communique qu'avec la commission nationale pour l'Unesco, mais comme celle-ci ne fait pas redescendre l'information, les échanges avec Vat Phu sont très réduits, hormis le partenariat concret avec le département de l'Unesco en charge des musées. Pour le reste, la coordination avec l'Unesco me paraît insuffisante.
- L'entreprise Yingchokchai, à qui la gestion commerciale du site a été confiée depuis 2011, prend une place croissante dans les actions d'aménagement et de développement du tourisme sur le site. Elle a réalisé un immense parking à l'intérieur de l'enceinte de Vat Phu, bien qu'il soit contraire aux dispositions de l'avant-projet de plan et règlement d'urbanisme de 2010 dont l'approbation est une condition même du PADUL2. L'entreprise Yingchokchai s'est positionnée comme l'acteur principal de l'organisation du festival de Vat Phu pour l'année 2013 et prévoit de donner à ce festival une dimension exceptionnelle.
- En matière de plan et réglementation d'urbanisme, l'avant-projet de 2010 n'a jamais été mis en œuvre. Le chef du district, qui n'avait pourtant émis aucune objection à ce plan, a pris un arrêté, daté du 7 décembre 2011, qui ignore le plan approuvé et à l'issue duquel il s'attribue les pleins pouvoirs.
- Compte tenu de ce contexte, le DPV hésite beaucoup à intervenir sur les projets de construction. Sa légitimité est encore peu reconnue en dehors du périmètre monumental de Vat Phu. Une seule fois Khankham s'est opposé formellement à

des travaux, au mois d'août, parce que la destruction d'un immeuble à l'architecture d'époque française particulièrement remarquable était en cours. Le DPV s'interpose seulement en cas d'atteinte grave et manifeste au patrimoine, mais n'est pas encore considéré comme un service normal de police des constructions tel que le DPL à Luang Prabang.

- En ce qui concerne les autres coopérations, les italiens ne sont pas revenus en 2012. Le chantier indien se déroule comme prévu et il est question de renouveler cette coopération pour cinq ans de plus, à la fin de la restauration en cours du palais nord, qui doit s'achever en 2013. Les coréens continuent les missions de reconnaissance et de mesure sur les vestiges, mais n'ont pas encore officiellement pris d'engagement pour un futur chantier.
- Le transfert d'expérience entre Luang Prabang et Champassak est promu par les autorités françaises et laotiennes, mais en pratique les échanges sont réduits, bien que le PADUL ait mis 50 000 euros à la disposition du ministère de la culture pour cela. L'équipe de Luang Prabang est venue en visite à Champassak une fois au mois de juillet.

4.2.-Exercer une veille sur les travaux et transformations en cours susceptibles d'avoir un impact sur la protection du site

- En attendant la fin de chantier de la nouvelle route qui avait été momentanément interrompu, les autorités locales font des travaux de surélévation, élargissement et réfection de la route existante de façon à favoriser le trafic. Malheureusement, ces travaux font l'objet d'importants mouvements de terre sans prévention archéologique formalisée.
- Khankham a également signalé un problème d'inondation et d'affaissement de la berge dû aux travaux routiers.
- J'ai recensé plus de cinquante constructions neuves ou en cours de réalisation dans les zones de protection archéologiques ainsi classées par l'Unesco. Le rapport d'expertise de Paul Trouilloud recommande d'interdire certaines pratiques courantes de mouvements de terrain et de construction des fondations qui portent atteinte au sous-sol.
- Le rapport de Paul Trouilloud attire aussi l'attention sur l'accroissement du danger pour les visiteurs et les atteintes aux vestiges, dans la zone de Vat Phu, dus à la forte fréquentation touristique, alors même que les autorités locales visent à développer encore le tourisme. Entre 2001 (date du classement Unesco) et 2007 (début du FSP) le nombre de touristes annuel a doublé, passant de 25 000 à 50 000. Entre 2007 et 2012, il a encore doublé pour atteindre maintenant plus de 100 000. Les responsabilités ne sont pas claires entre le DPV et l'entreprise gestionnaire Yingchokchai au sujet de la sécurité des visiteurs.
- Il souligne aussi les dégâts paysagers faits par l'élargissement de la chaussée à l'entrée de Vat Phu. Il rejoint la critique de l'expertise de l'Unesco face à un aménagement au coup par coup et sans cohérence. L'entreprise Yingchokchai répond qu'elle s'entoure de bureaux d'études, dont un bureau d'études français, avant de faire valider les décisions d'aménagement par la province. Malheureusement, jusqu'à présent, ces réflexions restent cloisonnées, sans dialogue avec les nombreuses expertises qui sont intervenues dans le cadre du FSP.

Fait à Champassak, le 31 janvier 2013



Tailleur de pierre préparant un bloc pour le porche. Mai 2012



Restauration du porche. Mai 2012



Juin 2012.



Travaux de restauration achevés. Juillet 2012.



Plaque pour l'inauguration









